



**Former
le juriste
de demain**

LE PROGRAMME 6 « FORMER LE JURISTE DE DEMAIN »

L'association Open Law* Le droit ouvert vient de lancer six nouveaux programmes, communs et cycles pour, en cohérence avec son ADN, continuer à explorer les potentialités du numérique et agir en faveur de l'ouverture des métiers du droit.

Le monde du droit est engagé dans un mouvement de transformation profonde, en partie digitale, et c'est dans ce sens qu'Open Law* Le droit ouvert se propose de continuer à faire progresser, par l'expérimentation, des idées sources de renouvellement pour les acteurs du droit.

Son programme phare, le Programme 6 « Former le juriste de demain », se situe dans la continuité des travaux initiés dans le cadre du programme « Economie Numérique du Droit ». Résolument tourné vers l'avenir des professions juridiques, il fait écho à la question centrale soulevée par la Commission Haeri dans son rapport sur l'« Avenir de la profession d'avocat », l'indispensable refonte de la formation des juristes.

Intelligence artificielle, blockchain, Big et Open Data, Legaltech, prédictibilité... : le numérique bouleverse la pratique et la perception du droit, et implique de repenser le rôle du juriste. Dès lors, de nouvelles formations et un socle de compétences renouvelé sont nécessaires pour lui permettre de prendre toute sa place dans la société demain.

Le programme s'inscrit dans le prolongement des travaux du groupe de travail "Formation" amorcés il y a bientôt un an, et qui avaient permis de poser un premier diagnostic des familles de compétences attendues chez les jeunes juristes.

Pour aller plus loin, le programme cherchera à proposer des solutions et des dispositifs concrets pour accompagner le « Juriste de demain » dans sa trajectoire numérique. Le programme offrira à cet effet :

- Un inventaire des ressources pédagogiques existantes en accès libre ;
- Un parcours exploratoire des pédagogies innovantes appliquées au droit ;
- Un espace d'expérimentation des outils susceptibles d'accompagner cette transformation de l'apprentissage ;
- Une réflexion collective sur les nouveaux métiers du droit et la transformation des parcours professionnels (MOOC, serious games, bases de données de ressources d'apprentissage, fiches méthodologiques, questionnaires...)

Interlocuteurs : Camille Charles, Sumi Saint-Auguste

Qui bénéficiera de nos travaux ?

- Juniors et étudiants qui souhaitent comprendre l'évolution du marché du droit et se préparer aux aspects pratiques des métiers juridiques et judiciaires ;
- Professionnels du droit qui aimeraient se réorienter ou se doter de compétences nouvelles pour faire évoluer leur carrière ; direction juridique ou cabinet qui souhaitent accompagner la formation continue de leurs collaborateurs et les passerelles au sein de l'entreprise ;
- Universités et grandes écoles désireuses d'expérimenter un cadre innovant ouvert auprès de ses étudiants dans le cadre de projets pilotes ;
- Communauté des enseignants et des pédagogues qui bénéficient d'une réflexion transversale, pluridisciplinaire et interprofessionnelle sur les grands enjeux de la formation de demain ;
- Recruteurs qui peinent à trouver des profils correspondant aux postes clés de leurs structures (start-ups, grands comptes, administrations).

A propos d'Open Law* Le Droit Ouvert :

Créée en 2014, Open Law* Le Droit Ouvert est une association qui porte et finance, avec l'aide de ses partenaires publics et privés, des programmes innovants de co-crédation numérique dans le secteur du droit au sens large - élaboration et pratique de la loi. Ses livrables sont soumis à un impératif d'ouverture (open source, open data, open innovation, open access...).

Contacts presse :

Elodie Teissédre – Clearcase
06 25 45 54 51
ete@clearcase.fr